Bulletin Intérieur



DU PARTI SOCIALISTE S.F.I.O.

Janv1968 — n° 154

SOMMAIRE

EN PRÉPARATION DU
CONGRÈS NATIONAL EXTRAORDINAIRE

SURESNES - 27 - 28 JANVIER 1968.

CENTRE Albert THOMAS (Cité-Jardins)

***

MOTIONS et TEXTES

	Pages
* LETTRE AUX MILITANTS (Guy MOLLET)	1
* MOTION POUR LE CONGRES NATIONAL EXTRAORDINAIRE	3
* POUR LE BULLETIN INTERIEUR	9
* TEXTE PRÉSENTÉ PAR Arthur NOTEBART	9

***

* UN PARTI POUR L'UNITE (C.E.R.E.S.).....	11
(texte hors-motions Congrès)	

LE DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Robert FOUQUART .

12, Cité Malesherbes - PARIS (9e)

Fondation Jean-Jaurès

CONGRÈS NATIONAL EXTRAORDINAIRE

SURESNES - CENTRE Albert THOMAS (Cité-Jardins)
Salle GRUNEBAUM-BALLIN

27-28 Janvier 1968

N.B. : Contrairement à ce que nous avons indiqué précedemment, le Congrès National extraordinaire COMMENCERA LE MATIN du SAMEDI 27 JANVIER (9H.30).

* Une circulaire en cours d'expédition précise tous détails pratiques d'organisation (n° 1.400 du 4.1.68).

xxx

LETTRE AUX MILITANTS

La circulaire n° 1.398 du 15.12.67 et le numéro 153 du "Bulletin Intérieur" vous ont fait connaître les textes soumis à la discussion de notre prochain Congrès.

Le Comité Directeur du 22 novembre 1967 qui a décidé de vous soumettre ces propositions s'est prononcé dans les conditions ci-après:

* Sur le texte de doctrine: unanimité;

* Sur le texte concernant les structures: même unanimité.

. . . Deux camarades cependant expriment des réserves et manifestent leur désir de voir celles-ci connues des militants.

Vous trouverez les points de vue de ces camarades exposés dans le présent Bulletin.

../

Coll. Fondation Jean-Jaurès

Mon propos n'est pas de traiter ici de ces réserves mais d'inviter tous nos camarades, sans distinction, à mesurer le chemin parcouru en deux ans.

Certes, il est bon, il est nécessaire que les militants fassent connaître leurs exigences ou leurs craintes, leur prudence ou leur hâte. Mais que chacun lise attentivement les textes qui nous sont soumis et il y puisera à la fois satisfaction et confiance. La volonté exprimée dès le 54ème Congrès se réalise. Nous avons, tous, le droit d'être fiers: la grande formation démocrate socialiste que nous voulions bâtir est en train de naître. Elle sera socialiste: nul ne le conteste plus. Elle aura une structure démocratique, tous l'exigent.

Elle sera largement ouverte sur l'extérieur et d'abord sur la jeunesse: j'en suis convaincu mais cela dépend essentiellement de nous tous, de notre confiance dans le socialisme et de notre enthousiasme.

Guy MOLLET

Conformément à la règle adoptée pour la préparation des Congrès, et rappelée dans la circulaire n° 1398, du 15 décembre 1967, seules sont publiées les motions présentées au nom d'une section ou d'une fédération.

***

Le texte présenté par nos camarades du C.E.R.E.S. (en page 11 du présent Bulletin Intérieur) n'est pas une motion soumise au vote des sections. Nos camarades l'ont précisé en tête de leur texte.

Motion pour le CONGRÈS NATIONAL EXTRAORDINAIRE

Les résultats électoraux obtenus par la Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste (F.G.D.S.) depuis sa création sont très appréciables. Ils sont incontestablement supérieurs à ce qu'ils auraient été sans l'existence de la Fédération.

Mais les progrès accomplis par la F.G.D.S., aussi bien au point de vue de ses structures que de sa doctrine, sont encore insuffisants pour que :

1° - l'objectif principal: la fusion de toutes les formations politiques qui composent la Fédération puisse être atteint, même dans un délai raisonnable.

2° - la Fédération constitue véritablement la grande force politique capable d'assurer la relève du gaullisme, surtout si la question est posée dans les semaines ou dans les mois qui viennent, ce qui est de plus en plus vraisemblable étant donné l'accélération du mouvement de dégradation de la politique gaulliste dans tous les domaines : économique, social, politique étrangère .

La question qui se pose est de savoir quelle est la meilleure méthode pour atteindre les objectifs fixés par la Fédération.

Il est évident qu'après les décisions du Congrès Radical, le Parti Socialiste ratifiera à son tour les propositions du Comité Exécutif de la F.G.D.S. à une immense majorité, sinon à l'unanimité .

Devons-nous nous contenter d'adopter les propositions qui nous sont faites, ou aller plus loin et plus vite, pour atteindre les objectifs que nous nous sommes nous-mêmes fixés .

Voilà le véritable problème .

Le Parti Socialiste a été à l'origine de la création de la Fédération. Sans lui elle n'aurait jamais vu le jour.

Il lui appartient maintenant de prendre de nouvelles initiatives pour permettre la création d'un grand Parti Socialiste démocrate, avec la Convention des Institutions Républicaines (C.I.R) et les Clubs, capable d'assurer la relève du gaullisme .

***

LA FUSION GENERALE EXIGERA DE LONGS DELAIS ET NE SERA PEUT ETRE PAS POSSIBLE .

Le délai minimum pour la fusion totale est de deux ans . L'année 1968 sera consacrée à l'élaboration de la Charte commune, la déclaration et la vérification des effectifs .

Ce n'est qu'à partir de 1969 que les véritables problèmes la fusion se poseront. Ce n'est qu'à partir de 1969 que les assemblées départementales de la Fédération pourront émettre des votes .

.../

Guy MOLLET nous prévient lui-même loyalement, dans le texte de la circulaire du 15 décembre 1967, accompagnant les propositions de la Commission Exécutive de la F.G.D.S. sur lesquelles le Parti Socialiste doit se prononcer, que : "le texte de la doctrine deviendra celui de la Fédération et se substituera à l'ancienne Charte. L'année 1968 sera consacrée à l'élaboration d'un nouveau texte qui deviendrait celui de l'Organisation Unifiée, le jour de la fusion ".

Un futur empreint de certitude, presque impératif, est employé par le Secrétaire Général de la S.F.I.O. pour le texte qui nous est proposé par la Commission Exécutive de la F.G.D.S. et qui a déjà été adopté par le Parti Radical.

C'est par contre le conditionnel qui est utilisé quand il s'agit de la fusion.

Ce n'est pas par hasard.

Il est en effet probable que les conditions posées seront de nature à retarder, voire à empêcher la fusion générale.

Devons-nous accepter ces délais et les risques d'éclatement de la Fédération, provoqués par l'usure du temps, les antagonismes qui opposent parfois à l'intérieur de la F.G.D.S. ceux qui la composent et les évènements imprévus ?

***

DIFFERENCES ENTRE LE PARTI SOCIALISTE, LE PARTI RADICAL, LA CONVENTION, LES CLUBS, CONSEQUENCES, DIFFERENCES .

Le Parti Socialiste a des militants et des élus. De toutes les formations de la F.G.D.S., c'est celui qui en a le plus grand nombre .

Le Parti Radical a des élus, mais il a moins de militants que le Parti Socialiste et ses militants jouent un moins grand rôle, dans ses organisations départementales et nationale, que ceux de la S.F.I.O.

La Convention des Institutions Républicaines a des militants et des élus en moins grand nombre que le Parti Socialiste, mais ses militants sont actifs, entreprenants, travailleurs et participent activement à la direction de leur formation à tous les échelons.

En ce qui concerne la doctrine :

* les militants et les élus de la Convention ne sont pas effrayés par la doctrine socialiste;
* les élus et les militants radicaux sont par contre moins avancés que nous.

Les différences et les similitudes qui existent entre les trois formations expliquent la nature des rapports qui existent entre elles après un peu plus de deux ans d'existence de la F.G.D.S.

Les rapports entre Radicaux et Socialistes, à l'exception de quelques départements, sont bons parce-qu'il n'y a pas de compétition entre les militants .

.../

Les rapports entre Socialistes et Conventionnels sont plus difficiles parce qu'ils sont, les uns et les autres, animés d'un esprit de militantisme. Ils se font concurrence et même parfois s'opposent, ce qui crée un mauvais état d'esprit, surtout à l'échelon départemental.

***

LA SOLUTION : LA FUSION PARTIELLE ENTRE CONVENTIONNELS ET CLUBS ET LE RENFORCEMENT DES LIENS FEDERAUX AVEC LE PARTI RADICAL EN ATTENDANT UNE FUSION GENERALE ASSORTIE DE GARANTIES .

La fusion générale ne sera pas possible sans que des garanties ne soient accordées au Parti Radical pour :

* la doctrine et les structures de la nouvelle formation politique ;
* le renouvellement de ses élus municipaux, cantonaux, qui risquent d'être mis en minorité, lors de la désignation des candidats, par les militants socialistes et les militants de la Convention;
* la représentation des élus dans les organismes dirigeants, tant à l'échelon départemental que national.

Il n'est pas possible au Parti Socialiste, qui est la formation la plus puissante et la plus nombreuse de la Fédération, de donner des garanties de cette nature à tous ses partenaires.

La fusion générale sera donc ajournée, renvoyée, risque de ne jamais pouvoir être réalisée.

Il est à craindre que ce délai, voire cet échec, ait des conséquences graves pour l'existence même de la Fédération.

Par contre, avec la Convention l'accord peut d'ores et déjà être réalisé sur la doctrine. L'esprit de militantisme existant aussi bien à la Convention qu'au Parti Socialiste, la C.I.R. n'ayant pas à craindre de se voir enlever ses sièges d'élus nationaux, départementaux ou locaux, la fusion classique, c'est à dire la fusion sur la base "un homme, une voix" est dès maintenant possible entre la Convention des Institutions Républicaines et le Parti Socialiste.

Le rôle de leader joué par François MITTERRAND , à la fois à la Convention et à la Fédération, donne une garantie de fait supplémentaire à la Convention .

***

LES AVANTAGES ET LES RISQUES DE LA FUSION PARTIELLE .

La fusion entre la C.I.R. et la S.F.I.O. aura pour premier effet de mettre un terme aux compétitions, irritations, aux procès d'intentions que se font, dans certains départements, les uns et les autres .

La nouvelle formation unique recevra, dans les départements où le Parti Socialiste est faible, un sang nouveau par l'apport des Conventionnels et des hommes des Clubs, qui permettra à beaucoup de petites fédérations départementales de connaître un regain d'activités.

.../

Les Conventionnels trouveront, dans le nouveau Parti Socialiste Démocrate, des structures et des militants qui permettront à leur jeune mouvement de se développer et de s'affermir dans un cadre qui leur conviendra, et d'éviter de connaître le sort éphémère que subirent avant eux beaucoup de tentatives du même genre .

La création rapide d'un grand Parti Socialiste Démocrate aura, au moment où le Mouvement gaulliste connaît des difficultés de plus en plus grandes, un retentissement considérable .

Il constituera une force d'attraction qui attirera à elle les indécis, les hésitants, qui composent trente pour cent du corps électoral français et dont il suffit de déplacer cinq à dix pour cent pour changer les résultats des consultations électorales .

Il attirera les jeunes .

Il résoudra le problème des adhésions individuelles, posé chaque fois qu'un élan nouveau a été donné aux forces d'opposition, mais qui n'a jamais été résolu de façon satisfaisante .

Le Congrès qui scellera la fusion entre le Parti Socialiste et la Convention avec la présence, dans la même formation, de François MITTERRAND et de Guy MOLLET, sera un évènement qui suscitera l'intérêt de toute l'opinion nationale et internationale et aura un immense retentissement .

Il sera alors possible à cette nouvelle formation politique de se tourner vers le Parti Radical, après avoir maintenu et consolidé avec lui les liens fédéraux et de lui offrir, pour la fusion, les garanties et délais nécessaires à la réussite de cette vaste entreprise .

Les risques de la fusion sont très limités .

Il n'y a pas, comme le prétendent certains, danger d'éclatement de la Fédération.

Les Radicaux ont manifesté, à l'unanimité moins six voix, leur volonté de franchir la nouvelle étape fédérale qui leur était proposée. Ils ont été les premiers à ratifier les décisions du Comité Exécutif de la F.G.D.S. Hommage doit leur en être rendu. Mais ils n'envisagent la fusion qu'à terme, suivant des modalités non encore clairement définies, celles d'un Parti multiforme. Cela suppose de longues et patientes conversations.

Le Parti Radical ne doit pas prendre ombrage d'une fusion partielle entre la S.F.I.O. et la Convention à partir du moment où il est clairement et sincèrement déclaré que l'objectif demeure la fusion générale avec les garanties que supposent leurs traditions, leurs structures, le nombre de leurs élus.

***

LES RAPPORTS AVEC LE PARTI COMMUNISTE

La Fédération a conclu un accord électoral avec le Parti Communiste. Elle a engagé avec lui des discussions pour définir certains principes essentiels qu'il est indispensable de tirer au clair si on veut aller plus loin .

Le handicap de la F.G.D.S. réside essentiellement en ce que, bien qu'elle soit aux yeux de l'opinion la seule force politique capable de remplacer le gaullisme, elle a recueilli moins de voix aux dernières élections que le Parti Communiste .

Si la Fédération devient une formation politique plus nombreuse, qui réunit plus de suffrages politiques que le Parti Communiste, cela changera tout :

* dans ses rapports avec les communistes;
* dans ses rapports avec les autres formations politiques ;
* dans son image aux yeux de ceux qui appréhendent que la Fédération ne soit dépendante du Parti Communiste.

***

L'EXEMPLE DU GROUPE PARLEMENTAIRE

Le Groupe parlementaire de la F.G.D.S. à l'Assemblée Nationale est l'exemple de la fusion réussie.

Les discussions ont été longues et difficiles pour établir le règlement intérieur, notamment en ce qui concerne la discipline de vote pour les élus du groupe au lendemain des élections législatives de 1967 .

Le mot de discipline n'a pas été employé. Dans le règlement, il n'est question que d'unité de vote.

Ce n'est faire injure à personne que de rappeler que le Groupe Radical se divisait autrefois très souvent, au moment des votes en séance publique, en trois parties: une partie votait pour, une partie votait contre, une partie s'abstenait.

Après deux sessions de trois mois, dont la session budgétaire et le vote de deux motions de censure, il ne s'est produit aucune indiscipline de vote .

A l'intérieur du Groupe les discussions ont été libres. Les décisions ont été prises après des votes par tête sur lesquels on a vu très souvent, pour ne pas dire chaque fois, les Socialistes, les Radicaux, les Conventionnels, se répartir non pas en fonction de leur appartenance politique, mais de leurs opinions personnelles et sur les problèmes évoqués, après des discussions qui opposaient les uns aux autres des députés issus de la même origine politique.

Ce qui paraissait irréalisable sur le plan parlementaire a été fait par des députés très soucieux des liens qui les unissent à leur formation politique d'origine, par des hommes qui ont des comptes à rendre à leurs électeurs, par des hommes qui avaient l'habitude de disposer librement de leurs suffrages. Les militants auront plus de facilités encore que les députés à vivre dans un organisme fusionné. Leur décision aura un retentissement beaucoup plus grand que la création et le bon fonctionnement du Groupe Parlementaire unique de la F.G.D.S.

***

C O N C L U S I O N

La fusion partielle est possible. Elle est souhaitable .

Elle est l'étape nécessaire pour aboutir à la fusion générale, à la création de ce grand parti politique qui, par son attrait, sa puissance, son rayonnement, son activité, deviendra la première force politique du pays: une force de progrès, de transformations économique et sociale, la grande force de l'avenir, prête à assumer ses responsabilités face à un gaullisme déclinant .

Gaston DEFFERRE — Charles-Emile LOO

10ème Section de Marseille.

POUR LE BULLETIN INTÉRIEUR

J'ai , au Comité Directeur, approuvé la nouvelle "déclaration de principes " de la F.G.D.S. et donné mon accord aux nouvelles structures proposées .

Sauf sur un point: celui qui, aux 5ème et 6ème alinéas du 5ème paragraphe, du titre II, concerne les assemblées départementales.

J'en demanderai au Congrès National la suppression pure et simple.

Les raisons, en deux mots ?

Rien ne s'impose davantage aujourd'hui qu'une organisation rigoureuse de la Gauche et notamment de la S.F.I.O.

Or ces "assemblées" sans loi, ni règle, ni mandat, ni pouvoirs, dégénéreraient trop souvent dans le désordre et la confusion qui sont la négation d'une démocratie autentique et efficace.

Nous en reparlerons à SURESNES .

Georges GUILLE .

***

Texte présenté par Arthur NOTEBART

Lors de la réunion du Comité Exécutif de décembre de la F.G.D.S. qui ratifia les futures structures soumises à notre congrès, j'ai entendu me séparer de la majorité en ce qui concerne l'exécutif national, souhaitant que celui-ci soit dès janvier 1969 composé en fonction des effectifs réels.

L'année 1968 étant à mes yeux une année de transition, 1969 la dernière année avant la fusion, ceci m'apparaissait raisonnable pour décider de l'application des pouvoirs délégués .

Tout retard apporté à la fusion ne pourrait, à mes yeux, qu'atténuer la puissance de la F.G.D.S. et, par là-même,porter atteinte au rayonnement du Socialisme. Car il est évident qu'héritier de la pensée socialiste, comptable devant la classe ouvrière, le Parti ne saurait limiter son action à une fausse association dont l'objectif serait de faire croire à une fusion tout en maintenant à distance toujours égale cette perspective .

Il est également évident que lorsque le Parti a adhéré à la F.G.D.S. cette adhésion supposait, dans l'esprit de tous, une loi commune: "un homme, une voix", notamment à partir du moment où l'accord sur les transferts était atteint .

D'autre part il importe que le Parti rappelle que son objectif en adhérant à la F.G.D.S. n'était pas seulement de souscrire à un rassemblement, mais d'aller à un mouvement socialiste renforcé puissant.

En conséquence, le Parti ne saurait se contenter d'une organisation à laquelle il aurait délégué une partie de son action réduisant par là-même son rayonnement, action décidée en dehors des

.../

règles démocratiques et qui, par surcroît, obligerait le Parti à je ne sais quel immobilisme.

C'est pourquoi il importe à mes yeux que le Parti précise nettement que son but, en allant à la F.G.D.S. , est bien la fusion des courants de pensées réunis au sein de la F.G.D.S. en un mouvement socialiste d'accord sur des bases doctrinales démocratiques et internationales .

Si cette affirmation n'avait pas l'accord de nos partenaires et si cet objectif apparaissait par trop lointain, la seule alternative serait alors l'association, considérant, pour ma part, que la F.G.D.S. ne saurait aborder les prochaines élections dans son état actuel .

C'est pourquoi, après avoir expliqué succinctement mes principales objections, que je développerai au congrès, je demanderai à celui-ci :

(1) De confirmer sa volonté, non seulement d'aller à la fusion, mais de préciser que son adhésion à la F.G.D.S. comprend en tout premier lieu cette perspective et, qu'à cet effet, tout doit être mis en oeuvre pour que celle-ci soit réalisée courant 1969 .

(2) Considérant que le recensement et l'unification des cotisations seront réalisés , le congrès doit exiger que l'exécutif et le bureau politique de la F.G.D.S. soient, dès 1969, à l'image de la réalité .

Dans le même temps tout doit être mis en oeuvre rapidem pour rechercher l'accord sur les bases doctrinales et d'organisati

Il est bien évident que les textes actuels sont insuffisants

Le Parti devra déclarer qu'il ne saurait se sacrifier pour une fusion hypothétique et moins encore pour un parti qui, sous prétexte de caractère multiforme et prétendu moderne, serait vidé de toute affirmation socialiste et de toute démocratie intérieure .

Par avance le Parti dénoncera tout esprit qui, sous couvert d'unité, soit de lui-même soit de la gauche, tendrait à l'immobilisme ou à une définition d'action plus en raison de situations extérieures que de ses propres raisons .

Plus que jamais le Parti déclare s'opposer à toute action opportuniste; ce n'est que par des affirmations et propositions s'inspirant de l'idéal socialiste et de son passé que nous ferons la preuve de notre volonté, que nous conserverons et renforcerons la confiance des républicains, des démocrates et du monde du travail.

***
*

UN PARTI POUR L'UNITÉ

CE TEXTE N'EST PAS UNE MOTION

Il voudrait simplement, à partir d'une réflexion collective des membres du C.E.R.E.S., définir les principes généraux d'une fusion des organisations fédérées que l'évolution de la situation politique, aussi bien que les difficultés de fonctionnement de la Fédération nouvelle, peuvent rendre nécessaire avant 1970.

***

L'échec du gaullisme est de mieux en mieux avéré. Il appartient à la gauche de faire en sorte que la décomposition du régime ne serve pas une droite traditionnelle mais rénovée. Elle doit être l'occasion pour les socialistes de manifester au pays leur aptitude à gouverner. Cela impose l'élaboration d'un programme de gouvernement assurant la cohérence du projet socialiste sans sacrifier la cohésion des hommes et des partis qui se réclament du socialisme.

I.- NECESSITE D'UN PARTI UNIQUE DE LA GAUCHE DEMOCRATE-SOCIALISTE

A)- Ce parti est à la fois la raison d'être et la condition de l'unité d'action avec les communistes.

Le rassemblement des démocrates-socialistes dans un parti, démocratique mais discipliné, est en effet le seul moyen de garantir la cohérence et la cohésion de la gauche contre les souvenirs et les arrières-pensées qui frappent, depuis 1920, chacune de ses entreprises.

Aux fédérés il donnera la force et la conscience de leur force qui leur manquent pour établir, avec le parti communiste, un programme de gouvernement sans recourir à la menace périmée d'une alliance contre-nature avec le Centre ni renoncer au bon sens et à la démocratie.

L'unité du parti démocrate-socialiste, constitué autour de la S.F.I.O. et dont l'unité d'action de la gauche est la raison d'être, apporte aux communistes la garantie qu'un contrat de gouvernement, une fois conclu, sera respecté.

B) La création d'un parti unique est une exigence de la démocratie.

Deux années d'expérience montrent que le fonctionnement pratique de la Fédération vide de tout contenu démocratique la vie des organisations fédérées.

../

A cela deux raisons :

(a)- L'impulsion qui se manifeste dans chaque famille fédérée ne se traduit plus par des choix politiques immédiats: les Congrès ou Conventions n'ont qu'un rôle de ratification. Leurs décisions peuvent être librement infléchies par des Comités exécutifs pondérés.

(b)- Mais inversement les décisions de ces organismes ne sont pas répercutées par le canal des organisations fédérées et, par conséquent, ne bénéficient ni du soutien ni de la critique des militants.

(c)- Une organisation qui combat pour obtenir des libertés démocratiques dans le pays a pour premier devoir d'établir, chez elle, une démocratie véritable, c'est-à-dire un contact direct entre la base et les dirigeants.

Cela implique la réunion dans un parti unique de tous les adhérents, le libre exercice de leur droit de contrôle et de critique, la responsabilité directe des dirigeants devant les militants.

A cet égard les textes relatifs aux structures de la F.G.D.S., qui sont soumis au Congrès National extraordinaire du Parti socialiste S.F.I.O., sont une bonne base de départ puisqu'ils affirment la fusion comme fin. Mais le Parti Socialiste peut et doit envisager déjà les modalités de la fusion des organisations, aujourd'hui fédérées, en un parti unique de la gauche démocrate-socialiste.

***

II.- LES TEXTES RELATIFS AUX STRUCTURES DE LA F.G.D.S. SONT UNE BASE DE DEPART.

(1) Marquant une nouvelle étape de l'union de la gauche, ils ont les mérites d'affirmer un but, la fusion, et de définir les moyens d'une transition:

* Les règles de pondération prévues doivent, en effet, de plus en plus rendre compte de la force respective des différents courants.

* Les assemblées départementales représentant, d'autre part, une ébauche de ce que peuvent être les institutions permettant l'amalgame des militants.

(2) Il ne faut toutefois pas ignorer les difficultés d'application de ces textes. Les règles de compétence définies peuvent en particulier prêter à contestation. Faut-il, en effet, entendre que le Comité Exécutif National est compétent dans tout le champ couvert par le programme du 14 juillet, c'est-à-dire en tout, ou bien seulement pour appliquer ce même programme, c'est-à-dire en rien ? Il n'y a pas de Fédération concevable sans une répartition claire des compétences.

On peut craindre qu'une définition aussi lâche de la compétence fédérale n'ouvre la voie aux actes d'indiscipline et aux manoeuvres de tous ceux qui n'acceptent réellement ni la Fédération, ni l'unité de la gauche.

(3) Si, d'autre part, ces structures devaient se figer, on pourrait craindre que les conditions d'un fonctionnement démocratique ne soient pas assurées par la réunion épisodique d'assemblées départementales sans pouvoirs. Les décisions fondamentales resteraient prises par des organismes pondérés, en dehors de tout contrôle démocratique réel.

(4) Le Parti Socialiste S.F.I.O. doit donc hâter la fusion pour les trois raisons suivantes:

* Héritier et mainteneur de la pensée socialiste, il est comptable de son avenir;

* Epine dorsale de la Fédération de la Gauche, il est en mesure par ses initiatives de rallier et d'entraîner les hésitants, et particulièrement les radicaux;

* Seul véritable parti à l'intérieur de la Fédération, il n'a rien à craindre d'une fusion où il apportera ses traditions, ses principes et la masse de ses militants.

D'ores et déjà les modalités de cette fusion devraient donc être envisagées.

***

III.- COMMENT ARRIVER AU PARTI DEMOCRATE-SOCIALISTE UNI?

Au délà des textes qui leur sont soumis, les militants doivent exercer leur réflexion sur les structures qu'il conviendrait de donner à un parti unifié.

Celles-ci devraient répondre à trois exigences principales: assurer la démocratie interne, offrir aux hommes de notre temps les conditions d'une réelle participation politique, garantir l'expression des courants de pensée, mais entraîner le dépérissement des structures anciennes.

A) Deux conceptions d'ensemble se dégagent actuellement :

(1) Le parti "croisé".

Le parti démocrate-socialiste juxtaposerait une structure territoriale et une structure par famille. Les militants, possèdant deux voix, pourraient voter tour à tour dans la structure locale du parti unifié et au sein de leur famille d'origine. Les exécutifs associeraient des délégués élus par la masse des adhérents et des représentants nommés, suivant des règles de pondération, par les familles.

* Cette structure a l'avantage d'une relative simplicité. Elle permet l'amalgame alors qu'en même temps chaque organi-

sation continue d'apporter la valeur de son dynamisme propre.

* Son inconvénient principal tient au caractère artificiel de la structure "croisée". Alors que celle des syndicats part des réalités (la réalité territoriale et celle de la branche industrielle) celle du parti démocrate-socialiste reposerait sur la distinction fallacieuse de deux volontés politiques identiques au départ et que seules distingueraient, à l'arrivée, les manipulations que des corps intermédiaires leur auraient fait subir en chemin. Une telle structure garantirait moins la préservation des originalités qu'elle risquerait de conduire à la bureaucratie.

(2) L'amalgame à la base.

Son principe est de dissocier le pouvoir politique et le pouvoir de désignation des organismes de gestion. Les organisations fédérées seraient fusionnées en un parti unique constitué sur des bases territoriales unifiées. Le pouvoir politique appartiendrait aux sections locales selon le principe: un homme égale une voix. Mais chaque famille détiendrait dans les comités exécutifs un nombre de postes correspondant à son importance réelle dans les sections.

Cette pondération, s'appliquant non pas aux volontés des militants mais à la désignation des responsables, serait rendue possible par l'attribution aux adhérents de timbres de couleur différente suivant la famille dont ils se réclameraient et la constitution de listes distinctes pour les élections aux comités.

* Cette structure a l'avantage d'assurer l'amalgame à la base. La démocratie qui s'exprime dans le parti à l'occasion des Congrès est mieux assurée. Au sein même du parti fusionné les familles siégeant dans les Commissions exécutives continuent d'être représentées. Enfin, une fusion opérée à la base par une logique démocratique évidente doit rendre peu à peu superflues les regles de pondération adoptées au sommet.

* Elle présente l'inconvénient d'une certaine complexité de fonctionnement, d'abord aux yeux de l'opinion publique, ensuite au sein du parti où le recensement des adhérents par familles ne manquera pas d'entraîner une concurrence fâcheuse pour la cohésion de l'ensemble.

B) P r o p o s i t i o n s

(1) Les principes:

Des deux systèmes envisagés il convient de retenir les principes qui sont au nombre de trois:

a) La fusion sur des bases territoriales est essentielle à l'amalgame des militants. Elle implique la refonte des structures locales et la mise en commun des patrimoines et des moyens en personnels.

../

b) La représentation des familles: quelles que soient les garanties de représentation accordées aux familles dans une période transitoire, les structures anciennes devraient dépérir pour faire place progressivement à des mouvements de pensée ou à des groupes d'affinités que le parti unifié pourrait d'ailleurs associer à ses travaux. En aucun cas ces organismes ne sauraient se poser en instances politiques, mais ils pourraient constituer d'excellentes écoles de formation pour les nouveaux militants, chaque famille maintenant ainsi l'originalité de son héritage.

c) La mise en place d'une organisation unique constituée sur des bases territoriales doit être le fait d'une évolution progressive et continue en partant des nouvelles structures que le Congrès est aujourd'hui appelé à ratifier.

(2) Les modalités

a) La fusion sur des bases territoriales: il appartient bien entendu aux instances départementales, sous le contrôle du Comité Exécutif National, de fixer le ressort (éventuellement par cantons ou par circonscriptions) et le siège des nouvelles sections. Ces dernières regrouperaient l'effectif des anciennes sections socialistes, des clubs et des comités radicaux. Il va sans dire que, quelle que soit la structure adoptée, le produit des cotisations sera réparti entre les différents organes du nouveau parti.

b) La représentation par famille: une fois constituées les sections uniques du parti démocrate-socialiste, les comités exécutifs, au niveau national et départemental, pourraient être maintenus suivant les règles de pondération définies par les textes actuels relatifs aux structures de la F.G.D.S.

Dans une seconde phase, ils seraient complétés par un nombre égal de membres élus par les Congrès du Parti démocrate-socialiste.

Enfin, dans un dernier stade les membres de ces comités exécutifs seraient directement élus par les Congrès, conformément aux règles d'un parti démocrate-socialiste.

***

C O N C L U S I O N

* La volonté de construire l'avenir implique à la fois qu'on fasse la fusion et qu'on resserre l'unité.

* L'avenir appartient à cette volonté. Il faut qu'elle triomphe de la peur des autres qui ne conduit qu'au repliement et au dépérissement du socialisme.

Jacques-Arnaud PENENT (Seine St Denis);
Jean ARAGON (Paris);
Michel LANCIER (Paris);
Claude MAILLART (Paris);
Pierre MALOT (Paris);
Jacques MORDAN (Hauts-de-Seine).